



**COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS
DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL**
Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



EQUIPE DE REDACTION

Brahima CISSE, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

brahima.cisse@cilss.int
cissebra@hotmail.com

Dieudonné KAM, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

dieudonne.kam@cilss.int

Zazouli Dan Tata Mahamadou

Siradja, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux.*

dantata.zazouli@prodaf.net;
Zazouli2007@gmail.com

Barthélemy Famba SIDIBE

Assistant en Gouvernance Routière des Produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques

E-mail : famba.sidibe@cilss.int



Bulletin mensuel : Octobre 2019

**Les échanges intra-régionaux
de produits agricoles et
d'élevage au Sahel et en
Afrique de l'Ouest**



PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en Afrique de l'Ouest

INTRODUCTION

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisamment collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparaît alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

En effet il s'agit de faciliter les flux de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des zones excédentaires vers les zones déficitaires ou les centres de consommation.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le FIDA à travers le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf tableau n°1). Egalement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la levée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et

les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région. Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois d'octobre 2019.

Taux mensuel moyen du 1\$ = 587,920 FCFA ; 1\$ = 360,688 NAIRA ; 1 \$ = 5,480GHS

PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

Tableau 1: Principaux corridors commerciaux suivis

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igname*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	1 633 (1 100 ET 533)	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	1 132	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igname, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Epices, , Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	1 020 (540 ET 200 ET 155 ET 125)	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Dérafi, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igname, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	1 004	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	1 064	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	450 ET 165	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	1 350	Kayes, Diboli
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	1 003	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	222	Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)
	Maradi– Katsina-Kano	217	Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura-Kano	234	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	265	Dachi, DMDA

* Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué

INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

Volume total (tonne) du mois : 11 706

Variation mensuelle : (-1,649%)

Valeur totale (\$) du mois : 8 953 914

Variation mensuelle : (+175,148%)

Principaux produits commercialisés

Produits	Volume/poids en tonne	Valeur totale en \$	% Valeur
Ananas	52	85 935	0,95
Avocat	9	12 235	0,13
Banana	17	7 630	0,08
Bissap	9	1 136	0,01
Carotte	2	521	0,00
Manioc	504	139 712	1,56
Cola	4	12 000	0,13
Niébé	1149	410 818	4,58
Concombre	2	960	0,01
Poisson	349	1 519 535	16,97
Arachide	207	171 674	1,91
Maïs	4794	934 198	10,43
Millet	630	164 045	1,83
Oignon	517	3 477 669	38,83
Orange	115	31 010	0,34
Poivre	200	1 251 708	13,97
Patate	2	364	0,00
Riz	545	180 376	2,014
Sorgho	1314	306 249	3,42
Souchet	219	24 971	0,27
Canne à sucre	226	34 405	0,38
Tomate	81	16 551	0,18
Igname	757	170 215	1,90
Total	11 706	8 953 914	

Pratiquement ce tableau présente l'ensemble des produits agricoles commercialisés entre les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Pour le mois d'octobre 2019, l'oignon était le produit le plus commercialisé. Il représente (38,83%) de la valeur totale des produits échangés. On trouve également le poisson avec (16,9%) qui reste un apport de base dans la préparation des différents aliments locaux.

Ensuite arrive le poivre avec (13,9%) et le maïs avec (10,43%) de la valeur totale des produits commercialisés.

Des produits comme le niébé, le sorgho, le riz, l'igname ou le manioc ont été aussi échangés à des quantités assez considérables.

Des produits comme la carotte, le souchet, l'ananas, l'avocat ou le bissap ont fait l'objet d'échange.

Quant aux prix, on constate que les prix ont augmenté malgré que le volume échangé soit en baisse. Cela se traduit par des fortes demandes par rapport aux offres mais aussi cette augmentation peut être liée à la distance séparant les zones de production entraînant une augmentation des frais de transport.

Pour certains produits, les zones de production restent très éloignées des marchés de consommation d'où la part très importante du transport dans les échanges.

Pays exportateurs

Pays	Volume/en tonne	Valeur totale en \$	% Valeur
Bénin	1 537	377 8987	42,20
Burkina	3 794	1 074 431	11,99
Côte d'Ivoire	1 050	166 949	1,86
Ghana	1 836	2 097 384	23,42
Niger	870	293 404	3,27
Nigéria	2 264	589 659	6,58
Togo	356	953 100	10,64
Total	11 706	8 953 914	

Bien qu'une légère diminution du volume total échangé ait été constatée, certains pays occupent toujours les premières places des pays exportateurs de produits agropastoraux.

Le Bénin reste le leader avec (42,2%) de la valeur des exportations. Il a exporté principalement de l'onion qui représente (91,2%) de l'ensemble de ses exportations. Puis du maïs, du riz, de l'ananas, de l'orange, du niébé ou de la canne à sucre.

Puis le Ghana (23,42%) de la valeur totale des échanges avec les autres pays. Avec un volume de produits exportés de plus 1836 tonnes, Il a exporté principalement du poivre (42,66%), du poisson (41,98%), de l'igname (8,03%) du maïs (5,49%) et du manioc avec (1,8%) de l'ensemble des produits exportés par le Ghana.

En troisième position, on retrouve le Burkina Faso avec (11,99%) de la valeur totale des produits commercialisés. Le maïs reste le principal produit avec (32,88%), le sorgho avec (25,09%), l'arachide avec (15,78%) et le niébé avec (12,88%). IL y a aussi le mil, le riz et l'onion.

Pays importateurs

Pays	Volume/poids en tonne	Valeur totale en \$	% Valeur
Bénin	256	935 128	10,44
Burkina	2 853	675 690	7,54
Côte d'Ivoire	600	147 273	1,64
Ghana	658	3 584 547	40,03
Guinée	0	100	0,00
Mali	465	114 431	1,27
Niger	4 404	1 083 945	12,10
Nigéria	1 313	420 742	4,69
Sénégal	540	88 364	0,98
Togo	616	1 903 696	21,26
Total	11 706	8 953 914	

Tout comme l'exportation, on retrouve la même baisse des échanges au niveau des importations.

Le Ghana occupe la première position avec (40,03%) de la valeur totale des importations. Ces importations comprennent l'onion (91,3%), l'arachide (4,32%), le niébé (3,09%)...etc.

Ensuite vient le Togo (21,26%) de l'ensemble des produits échangés. Il importe principalement le poivron (46,91%), le poisson (46%), l'ananas (13%), le niébé (3,85%), le souchet, l'arachide, ...etc.

Le Niger occupe la troisième position avec (12,1%) de la valeur totale de l'ensemble des importations. Il importe principalement le maïs (52,64%), le sorgho (12,57%), le mil (11,56%), le manioc (7,01%) et le poivron (6,8%) mais aussi des produits comme la canne à sucre, la tomate, l'orange,

l'ananas, l'igname, le bissap ou la carotte, ...etc.

FLUX COMMERCIAUX DU BETAIL

Nombre de têtes du mois: 57818
Variation mensuelle: **(122,685%)**

Valeur (\$) totale du mois: 13 784 197
Variation mensuelle: **(-103,218%)**

Type d'animaux commercialisés :

Type d'animaux	Nbre de têtes	Valeur totale en \$	% Valeur
Chameaux	502	220 057	1,59
Bovins	15 968	8 487 982	61,57
Caprins	3 170	204 075	1,48
Ovins	38 178	4 872 083	35,34
Total	57 818	13 784 197	

Contrairement aux produits agropastoraux et halieutiques, on note une augmentation du nombre de têtes de bétail commercialisé. On note une variation mensuelle de (122,68%) ce qui signifie plus du double.

En termes de valeur, les bovins représentent (61,5%), les ovins (35,34%), les chameaux avec seulement (1,5%) et les caprins (1,4%).

Pays exportateurs

Pays	Nbre de têtes	Valeur totale en \$	% Valeur
Burkina	32 913	8 156 445	59,17
Mali	23 143	5 251 615	38,09
Niger	1 762	376 137	2,72
Total	57 818	13 784 197	

Les principaux fournisseurs du bétail commercialisé en Afrique de l'Ouest sont les suivants :

Il s'agit du Burkina Faso (59,17%) de la valeur totale du bétail commercialisé. Il a exporté (66,54%) de bovins contre (32,31%) d'ovins et (1,14%) de caprins). Le Mali a exporté (38,09%) de la valeur totale du bétail. Le Niger occupe la troisième place avec

(2,72%). Il exporte principalement de (58,50%) de chameaux, (29,39%) de caprins, (11,5%) d'ovins et (0,57) de bovins.

Pays importateurs

Pays	Nbre de têtes	Valeur totale en \$	% Valeur
Bénin	778	458 286	3,32
Côte d'Ivoire	48 178	10 452 595	75,83
Ghana	70	45 455	0,32
Nigéria	1 762	376 137	2,72
Sénégal	3 388	1 838 676	13,33
Togo	3 642	613 047	4,44
Total	57 818	13 784 197	

Deux pays dominent les importations du bétail. Il s'agit de la Côte d'Ivoire et du Sénégal puis arrivent le Togo, le Bénin et la Nigéria. En termes de valeur, la Côte d'Ivoire a importé (75,83%) de l'ensemble du bétail commercialisé. Il importe du bovin (54,6%) et d'ovins (45,39%). Le Sénégal aussi importe principalement le bovin (95,46%) et d'ovins (4,53%). Le Togo quant à lui, importe le bovin (84,74%) et du caprin (15,24%).

CONCLUSION

FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX

Valeur (\$) totale du mois: 22 738 111 \$

Variation mensuelle: (-126,539%)

Produits	Volume/poids en tonne	Valeur totale en \$	% Valeur
Ananas	52	85 935	0,959
Avocat	9	12 235	0,13
Banane	17	7 630	0,08
Bissap	9	1 136	0,01
Carotte	2	521	0,00
Manioc	504	139 712	1,560
Cola	4	12 000	0,13
Niébé	1149	410 818	4,58
Concombre	2	960	0,01
Fish	349	1 519 535	16,97
Arachide	207	171 674	1,91
Maïs	4794	934 198	10,43
Mil	630	164 045	1,83
Onion	517	3 477 669	38,83
Orange	115	31 010	0,34
Piment	200	1 251 708	13,97
Patate douce	2	364	0,00
Riz	545	180 376	2,01
Sorgho	1314	306 249	3,42
Souchet	219	24 971	0,27
Canne à sucre	226	34 405	0,38
Tomate	81	16 551	0,18
Igname	757	170 215	1,90
Total	11706	8 953 914	

Contrairement au mois précédent, on note une variation négative sur l'ensemble des flux commerciaux. Cette diminution résulte de la baisse enregistrée au niveau des produits agropastoraux et halieutiques.

Bien que les flux commerciaux soient en progression, les échanges sont en nette baisse. Et ce résultat provient de plusieurs facteurs dont entre autres la période précédant la fin des saisons pluvieuses et qui coïncide aussi avec l'apparition des produits de soudure.

C'est pourquoi seul le bétail a connu une augmentation des échanges.

Octobre 2019

Type d'animaux	Nbre de têtes	Valeur totale en \$	% Valeur
Camel	502	220 057	1,596444102
Cattle	15968	8 487 982	61,57763125
Goats	3170	204 075	1,480499735
Sheep	38178	4 872 083	35,34542491
Total	57818	13 784 197	100
Total général	/	22 738 111	/